



HAL
open science

Êtreprofdoc@sos.com Ou comment Internet questionne le sentiment de légitimité du professeur documentaliste

Anne Cordier

► **To cite this version:**

Anne Cordier. Êtreprofdoc@sos.com Ou comment Internet questionne le sentiment de légitimité du professeur documentaliste. C'est fou tout ce qu'on peut faire au CDI!, L'Harmattan, pp.201-212, 2010. sic_00734220

HAL Id: sic_00734220

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00734220v1

Submitted on 21 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Par Anne CORDIER

Professeur documentaliste en collège, nous avons rapidement été confrontée au rapport que les élèves entretiennent avec Internet, mais aussi amenée à nous interroger sur notre propre relation à l’outil numérique. Désireuse de construire une réflexion structurée autour de cette problématique, nous sommes engagée depuis septembre 2007 dans une recherche universitaire inscrite dans le cadre d’un Doctorat en Sciences de l’Information et de la Communication¹. Notre recherche porte sur les systèmes de représentations développés par les enseignants documentalistes et les élèves de 6^{ème} sur Internet en tant qu’outil de recherche et objet d’enseignement. Nous sommes conduite pour notre étude à confronter les pratiques non formelles observées et déclarées par les élèves en matière de recherche sur Internet, aux pratiques formatives mises en place par les enseignants documentalistes.

Au point où en est notre investigation, nous avons pu prendre conscience à quel point Internet questionne la place de l’enseignant documentaliste dans le système de formation à la recherche documentaire, et combien le professeur documentaliste voit remises en cause les modalités traditionnelles de formation à la recherche auprès des élèves.

Introduction

Il est devenu peu original de le dire : les technologies de l’information et de la communication, au premier rang desquelles se situe Internet, ont complètement bouleversé le système de transmission des savoirs. Depuis une dizaine d’années, un nombre pléthorique de textes officiels, notamment, fait part de cette déstabilisation de la logique traditionnelle d’enseignement, pointant l’urgence de la prise en charge sociétale d’un apprentissage à la fois indispensable et complexe.

Le 18 janvier 1998, Lionel Jospin, alors Premier Ministre, présente le programme d’action gouvernemental intitulé « Pour préparer l’entrée de la France dans la société de

¹ CORDIER, Anne (2012). Internet : de l’objet socialement partagé à l’objet d’enseignement-apprentissage. *Projet Adjectif*. <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article144>

l'information », dans lequel une approche pédagogique est clairement privilégiée : par les TIC il s'agit de « conduire les élèves à une démarche plus active ».

En 2000 le dispositif B2i (Brevet Informatique et Internet), instauré dans les enseignements primaire et secondaire, témoigne d'une prise de conscience des institutions d'une nécessaire formation aux technologies numériques. Il s'agit de « faire acquérir, par chaque élève, les compétences lui permettant d'utiliser de façon réfléchie et efficace ces technologies et de contribuer à former ainsi des citoyens autonomes, responsables, doués d'un esprit critique »². A partir de la session 2008, l'institution rend obligatoire la validation du B2i Collège au Brevet des Collèges. En 2005, l'UNESCO publie un rapport mondial, significativement intitulé « Vers les sociétés du savoir », qui érige la notion d'« apprenance » (traduction de *learning*) en phénomène incontournable de la société dite de l'information. Le temps est venu de l'apprentissage constant, en évolution permanente. Et les membres de l'UNESCO de rappeler qu'une telle approche remet l'acteur humain, un temps soumis aux avènements technologiques, au cœur de l'acquisition et de la production du savoir : les outils informatiques, tel Internet, ne sont que des outils, et leur existence rend d'autant plus prégnante la nécessité d'une présence experte auprès de l'apprenant lors du processus d'apprentissage. Au fondement d'un apprentissage efficace se situe « la capacité à chercher, hiérarchiser et organiser l'information omniprésente »³.

D'ailleurs la « maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication » constitue le quatrième pilier composant le Socle commun de connaissances et de compétences, établi par la Loi d'Orientation et de Programme pour l'Avenir de l'École du 23 avril 2005.⁴

Les recherches sur l'enseignement de la recherche d'information et sur le rôle du professeur documentaliste, souvent liés, émergent de manière d'autant plus prégnante ces dernières années, subissant ainsi une évolution en cohérence avec les préoccupations pédagogiques et didactiques de la société.

Après une importante centration sur l'histoire des CDI, les recherches universitaires françaises ont en effet longtemps porté les marques du problème identitaire et la quête d'une

² FRANCE. Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. DESCO. « Brevet Informatique et Internet (B2i) École-Collège ». *Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale*, 23 novembre 2000, n°42. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/bo/2000/42/encart.html>

³ UNESCO (2005). Vers les Sociétés du Savoir : rapport mondial [en ligne]. UNESCO. 2005. 232p. [réf. du 07/02/2009]. Disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001419/141907f.pdf>

⁴ FRANCE. Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. « Socle commun de connaissances et de compétences ». *Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale*, 20 juillet 2006, n°29. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/bo/2006/29/MENE0601554D.html>

légitimité par la profession⁵. Les TIC, en créant un nouveau contexte informationnel dans les CDI, donnent une autre dimension à l'action du documentaliste. « Perçu initialement comme un lieu complémentaire du cours, de culture générale, le CDI est en train de devenir, sous la pression des mutations sociales et l'évolution des objectifs du système éducatif, un lieu de formation et d'apprentissage de nouvelles compétences impliquant la maîtrise des processus de recherche, d'exploitation et de communication de l'information »⁶. Hubert Fondin décrit le CDI comme un moyen « pour ouvrir l'enseignement sur la vie », « pour apprendre à mieux maîtriser les apports sauvages »⁷.

Mais au sein du CDI, le professionnel de l'information est en proie aux doutes : « *Avec Internet, ils savent tout chercher tout seuls, à quoi je sers alors, moi ?* », exprime une enseignante documentaliste de collègue. Ils sont nombreux, les professeurs documentalistes que nous avons rencontrés, qui s'interrogent sur leur légitimité à enseigner la recherche d'information sur Internet, qui éprouvent des difficultés à se positionner face à l'outil numérique, ne parvenant pas toujours à s'imposer face au couple fusionnel que constituent l'élève et Internet.

Quelle légitimité a donc aujourd'hui l'enseignant documentaliste pour former les élèves à la recherche informationnelle sur Internet ? Quelle place peut revendiquer ce professionnel de l'information et de la communication face à cet objet d'enseignement difficile à maîtriser ?

1. Internet, fossoyeur de l'enseignement de la recherche d'information ?

Avec Internet, l'enseignement de la recherche d'information est remis en cause dans ses modalités didactiques et pédagogiques. Certains enseignants documentalistes en sont à se demander s'il est pertinent de former à la recherche d'information sur Internet, subodorant que celle-ci répond à des mécanismes exclusivement instinctifs de la part des élèves.

⁵ LE GOUELLEC-DECROP, Annick. *Les documentalistes des établissements scolaires : émergence d'une profession écartelée en quête d'identité*. Thèse de doctorat en Sciences de l'Éducation sous la direction de Marguerite Altet. Université de Nantes, 1997.

BRAUN, Jean-Paul. *De l'identité professionnelle des documentalistes de CDI des établissements scolaires du second degré*. Thèse de doctorat en Sciences de l'Éducation sous la direction de Gérard Fath. Université de Nancy II, 2000.

⁶ CHAPRON, Françoise (2003). *Les CDI des Lycées et Collèges*. 3^{ème} édition. Paris : Presses Universitaires de France, 245p. (Éducation et Formation).

⁷ FONDIN, Hubert (1992). *Rechercher et traiter l'information*. Paris : Hachette Éducation, 235p. (Profession Enseignant).

1.1. La modélisation de la recherche d'information en étapes remise en cause

Traditionnellement, la recherche d'information est vue selon le modèle des référentiels de compétences, tels celui de la FADBEN datant de 1997⁸, comme une succession d'étapes strictement définies.

Les enseignants documentalistes interrogés dans le cadre de notre étude, et ceux que nous côtoyons par notre exercice professionnel, apparaissent très attachés à cet enseignement de la recherche par étapes. Beaucoup construisent les formations à la recherche documentaire selon ces étapes que les élèves sont contraints de respecter de manière scrupuleuse, au nom du « *bon fonctionnement de la recherche : on ne doit pas non plus leur faire faire n'importe quoi !* », argue une professeure documentaliste de lycée.

Cette imposition d'une modélisation de la recherche d'information en étapes répond à une volonté de cadrer la démarche de l'élève, mais elle reflète aussi la conception d'une méthode de recherche prétendument infaillible, une sorte de "bonne méthode" à appliquer systématiquement.

Or peut-on encore imposer aux élèves d'appliquer, lors de leurs recherches d'information sur Internet, cette rigoureuse démarche documentaire ?

André Tricot met en exergue une forte opposition entre une recherche documentaire classique, pouvant se résumer en un cycle totalisant, et une recherche dans les documents non linéaires caractérisée par une série de cycles où la représentation du besoin va évoluer par approximations successives⁹.

La vision d'une "bonne méthode" de recherche n'apparaît plus possible dans les faits. En effet, la « sérendipité » conduit à concevoir de manière radicalement différente la recherche d'information. Ce concept, né dans un roman d'Horace Walpole en 1764, désigne le fait de trouver par hasard quelque chose que l'on ne cherchait pas. L'état initial du processus de sérendipité associative consiste en la formalisation explicite par l'utilisateur du fait qu'il ne sait pas ce qu'il cherche. Selon Olivier Ertzscheid et Gabriel Gallezot, fort de cette conscience, l'utilisateur met alors en place une démarche exploratoire reposant sur un

⁸ FADBEN (1997). *Compétences en Information-Documentation : référentiel*. Paris : FADBEN-CDI, 28p. (Médiadoc / Les dossiers).

⁹ TRICOT, André (2000). *Pratiques documentaires : la construction des savoirs et les démarches d'apprentissage des élèves. Quelles compétences développer ?* [en ligne]. *André Tricot*. 10 mai 2000. 05p. [réf. du 02/10/2008]. Disponible sur : http://perso.wanadoo.fr/andre.tricot/Tricot_s%E9minairePolitkDocu.pdf

raisonnement entièrement intuitif et associatif, et ce quelle que soit la complexité des systèmes consultés¹⁰.

Sans rejoindre l'orientation d'Ertzscheid et Gallezot, André Tricot exhorte à l'adoption d'une « *démarche de zapping* » lors de la phase exploratoire de recherche. L'élève n'ayant pas nécessairement une maîtrise du thème de recherche qui lui a été soumis, il peut, par cette démarche de zapping, atteindre, par approximations successives, une meilleure compréhension de ce qu'il doit rechercher¹¹.

1.2. Pourquoi enseigner quand même la recherche d'information sur Internet ?

« *Dans le champ de l'observation, le hasard ne favorise que les esprits préparés* », déclarait Louis Pasteur dans un discours à la Faculté des Sciences de Lille le 7 décembre 1854.

Convaincue de cet état de fait, nous pensons que la recherche d'information sur Internet exige une formation, au même titre qu'une recherche d'information sur un autre support. Certes la sérendipité devient une forme de démarche adoptable par des utilisateurs. Mais ces utilisateurs doivent, à notre sens, être relativement avertis, car cela suppose d'être en mesure d'analyser ses connaissances et besoins informationnels au fur et à mesure du processus de recherche. La progression dans un document non-linéaire représente en soi une activité particulièrement complexe, notamment sur le plan psychologique¹². Marie, élève de 6^{ème}, confie ses difficultés à se repérer dans un document numérique : « *Il y a plein de boutons, il y a plein de dessins en haut, partout...Moi, je suis complètement perdue !* ».

Ainsi rejoignons-nous le propos d'Alexandre Serres : « *Il ne faut pas y voir [dans la sérendipité] pour autant la fin de la nécessaire maîtrise des principes et des procédures de recherche ou l'inutilité de tout savoir technique sur les outils de recherche* ». ¹³

¹⁰ ERTZSCHEID, Olivier, GALLEZOT, Gabriel (2003). Chercher faux et trouver juste : sérendipité et recherche d'information [en ligne]. ADEST. 2003. 13p. [réf. du 06/11/2008]. Disponible sur : <http://web.umpf-grenoble.fr/dest/seminaires/sem5mai/gallezot/Gallezot1.pdf>

¹¹ TRICOT, André (2000). Je zappe, j'apprends ? [en ligne]. *Savoirs CDI*. Février 2000. 04p. [réf. du 22/02/2008]. Disponible sur : <http://www.savoirscdi.cndp.fr/archives/dossier-mois/tricot/tricot.pdf>

¹² ROUET, Jean-François (1993). Hypertextes et activités de compréhension : quels bénéfices pour quels lecteurs ? *Les Cahiers Pédagogiques*, n°311, pp. 35-36.

¹³ SERRES, Alexandre (2005). Les sept grandes tendances de la recherche d'information sur Internet [en ligne]. *URFIST de Toulouse*. 4p. [réf. du 22/07/2009]. Disponible sur : <http://www.urfist.cict.fr/lettres/lettre34/lettre34-31.html>

C'est aussi à ce que nous considérons comme une "disposition d'esprit" que l'élève doit aujourd'hui être formé. L'enseignant documentaliste a en charge un nouveau défi : former à une démarche de recherche qui soit ouverte aux possibilités offertes par le fonctionnement du réseau. Autrement dit, l'application d'une démarche de recherche par étapes successives n'a pas de sens sur Internet, mais une attention particulière se doit d'être portée à la phase primordiale d'analyse des besoins. Il y a sous-tendue, dans une recherche d'information effectuée, la construction d'une démarche logique par l'apprenant, et il est important d'aider l'élève à envisager sa recherche d'information sur Internet selon un raisonnement hypothético-déductif qui caractérise un processus cognitif de construction de savoir.

2. Les Digital Natives n'ont-ils vraiment besoin de personne ?

Si les enseignants documentalistes se posent aussi fortement la question de leur légitimité face à Internet en tant qu'objet d'enseignement, c'est qu'ils sont confrontés aujourd'hui à des élèves d'un genre nouveau, qui leur paraissent parfois bien éloignés de leur représentation de l'apprenant. Des élèves qui ont un sentiment de maîtrise d'Internet souvent très développé. Et pourtant ...

2.1. Nos élèves numériques

Pour certains une véritable rupture s'est opérée depuis que l'outil numérique a complètement intégré notre vie quotidienne. Marc Prensky, consultant spécialiste des TICE, emploie le néologisme intraduisible « Digital Natives » pour désigner cette cyberjeunesse qui n'a pas connu le monde sans Internet. Pour Prensky « digital native » est d'abord un concept qui traduit une mutation cérébrale. William D. Linn, directeur du Learning Center de l'université de Washington, va même jusqu'à affirmer le développement chez les jeunes d'un « cerveau hypertexte »¹⁴. Aux « digital natives » Prensky oppose les « digital migrants », nés dans un univers essentiellement papier, qui ont dû apprendre à vivre avec Internet. Les enseignants appartiennent à cette catégorie, ce qui explique, selon le consultant, les problèmes d'enseignement rencontrés dans le monde scolaire.

Au-delà de son caractère séduisant, la formule de Prensky a le mérite de considérer une évolution générationnelle, et de pointer l'urgence de sa prise en compte.

¹⁴ BAUMARD, Maryline (2008). « Apprendre avec un cerveau numérique ». *Le Monde de l'éducation*, n°368, p. 26-28.

Toutefois, il convient de nuancer le point de vue du consultant américain, qui non seulement n'est guère très étayé sur un plan scientifique, mais en plus porte un regard à nos yeux beaucoup trop homogène sur la situation des jeunes confrontés à Internet. Nous pensons notamment aux résultats de notre recherche menée en DEA qui ont mis en lumière de fortes disparités d'utilisation et de pratiques d'Internet chez une même tranche d'âge¹⁵. Référons nous également au rapport publié en février 2008 par Christine Dioni, chercheuse à l'INRP, dans lequel cette dernière analyse, à partir d'entretiens semi-directifs, ce qu'elle nomme la « fracture numérique scolaire ». Son travail montre le décalage important qui se creuse dans la sphère scolaire entre les deux groupes d'acteurs, élèves et enseignants. Son étude a l'intérêt de pointer des lacunes véritables sur le plan informatique constatées chez les adolescents, observation en totale rupture avec l'image "génération branchée" fortement véhiculée.¹⁶ Il n'en reste pas moins que nous convenons tout à fait d'une forme de "disposition d'esprit" remarquée de façon générale chez les jeunes interrogés : Internet cristallise des imaginaires communs, et des horizons d'attente proches. Une étude plus individuelle peut cependant permettre de dévoiler précisément ce que l'ergonomie cognitive nomme le « modèle mental » (ou « carte mentale »), à savoir la représentation qu'un utilisateur se donne de l'objet technique qu'il essaie d'appivoiser. Le modèle mental qu'un utilisateur se fait d'Internet varie sensiblement d'un individu à l'autre.

Quoi qu'il en soit, nos « élèves numériques » sont, dans une grande majorité des cas observés et interrogés pour notre étude, convaincus de n'avoir guère besoin d'aide en ce qui concerne la recherche d'information à Internet.

De manière générale, la question de l'expertise en matière de recherche sur Internet traverse les discours des enseignants documentalistes comme des élèves. Ces derniers, dans leur très grande majorité, reconnaissent n'avoir aucune attente avant les formations documentaires sur Internet. Beaucoup expriment la conviction de détenir déjà suffisamment de connaissances et de compétences pour faire des recherches sur Internet, à la manière de Valentin : « *Je sais déjà tout !* », ou de Loïc : « *Vous savez, mes recherches sur Internet, elles sont vraiment bien !* ».

¹⁵ CORDIER, Anne (2006). *Collégiens et Internet : des imaginaires aux pratiques*. Mémoire MASTER Recherche en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Lille III.

¹⁶ DIONI, Christine (2008). *Métier d'élève, métier d'enseignant à l'ère numérique : Rapport de recherche pour l'INRP*[en ligne]. HAL. [réf. du 16/04/2008]. Disponible sur : <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/25/95/63/PDF/rapportrecherche0208.pdf> (28 pages)

Les enseignants documentalistes racontent d'ailleurs les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien lorsqu'ils tentent d'avertir un élève sur une pratique de recherche perfectible, celui-ci étant persuadé de "savoir chercher" sur Internet de manière optimale. Tous font part d'un sentiment d'impuissance et laissent paraître un certain agacement face à cette nécessité permanente pour eux de « *se justifier* », l'élève opposant à leurs conseils une confiance totale à la fois dans ses pratiques personnelles de recherche mais aussi dans le fonctionnement de l'outil numérique en soi : « *Tout le monde peut faire fonctionner Internet, tout le monde est expert en Internet. Sur Internet, on [le professeur documentaliste] doit se justifier tout le temps : « Non, vous avez tort, ça marche », j'entends souvent. Pour eux [les élèves], ils connaissent Internet, ils savent ouvrir une page, ils savent cliquer, c'est bon, ils ont la solution. Et ça, c'est compliqué à gérer, c'est énervant aussi* », reconnaît un enseignant documentaliste. A travers cet aveu, c'est aussi une conception de l'enseignement qui est remise en cause, celle d'un enseignant détenteur d'un savoir, et d'un élève réceptif, quasi-passif. Internet remet en cause cette circulation linéaire des savoirs en situation scolaire.¹⁷

2.2 Un clic, et tout se complique !

Pourtant, il convient de bien différencier habiletés techniques et habiletés intellectuelles. La maîtrise technique ne doit pas occulter les représentations mentales erronées qui nuisent à l'appropriation intellectuelle de l'outil.

Ainsi nombre d'élèves recourent à un vocable erroné pour parler d'Internet. Il faut prendre garde à ne pas croire que l'élève sait parce qu'il utilise une terminologie portant en elle une image de sérieux. Si l'on se penche de près sur les acquis, on peut se rendre compte que les élèves n'ont en fait intégré que des mots, des "formules creuses", dont ils n'ont pas saisi le sens. Prenons pour exemple cet échange avec Valentin, élève de 6^{ème} :

-« *Si tu devais expliquer à quelqu'un ce que c'est, Internet, tu lui dirais quoi ?*

- *C'est un logiciel ... ou si tu préfères, c'est un moteur de recherche. C'est pareil.*

- *C'est pareil ?*

- *Oui, c'est un moteur de recherche rapide, qui donne des réponses exactes [...]*

- *Et alors, Google, c'est quoi ?*

- *C'est comme Internet, c'est un moteur de recherche... En fait, Internet c'est un grand moteur de recherche, plus grand que Google, et dans Internet il y a plusieurs choses ».*

¹⁷ CORDIER, Anne (2009). « Profs docs et Internet, je t'aime moi non plus ». *Inter CDI*, n°220, pp. 52-55.

Cet échange reflète le flou conceptuel habitant l'adolescent, qui manipule un vocabulaire inapproprié, lequel révèle une manipulation conceptuelle impropre.

Or, ne pas comprendre l'outil dans son fonctionnement, c'est rester sous son emprise, et ne pas parvenir à s'affranchir de la technique. Samuel renonce ainsi à poursuivre la recherche sur Internet qu'il avait entreprise quelques jours plus tôt au CDI « *parce que [son] poste est occupé* ». La notion de réseau n'est pas intégrée, l'élève pense que les informations correspondant à sa recherche sont intégrées dans un poste informatique, et cette conception erronée d'une localisation informationnelle le conduit à une impasse.

Certes nos « élèves numériques » sont convaincus de n'avoir besoin de personne pour faire une recherche sur Internet, ils le disent d'ailleurs très clairement : « *Je dirais pas que je sais tout faire, mais presque !* » (Manon, élève en 6^{ème}).

Toutefois, par peur de s'égarer lors de leur cheminement sur le web, bon nombre d'entre eux prennent soin de construire leur itinéraire autour d'un nœud central, ce qui leur permet de toujours revenir à leur point de départ. Ce type d'itinéraire s'explique par le faible degré de familiarité *en profondeur* des élèves avec Internet en tant qu'outil de recherche. Dès lors, leurs explorations s'avèrent souvent peu riches sur le plan informationnel. Nous avons pu noter chez beaucoup d'élèves une volonté de ne pas "perdre la main" en quelque sorte, notamment en contrôlant au maximum l'ouverture et la fermeture de fenêtres.

En outre, lors des entretiens individuels, nombreux sont les élèves qui confient leur désappointement face à l'échec de certaines de leurs recherches sur Internet. « *Je ne trouve pas toujours, et je ne sais pas trop pourquoi* », reconnaît Alexandre. Émilie, elle, pense connaître les raisons de son échec : « *Je crois que je n'utilise pas toujours les bons mots, alors Google, il comprend pas* ».

Assurément, les élèves ont développé un imaginaire de la recherche sur Internet qui est emprunt de facilité, de rapidité, mais aussi de « magie » : « *On tape tout ce qu'on veut, et tout de suite on l'a* », s'émerveille Céleste. Parallèlement, les enseignants documentalistes sont parfois fortement convaincus du degré d'expertise des élèves en matière de recherche sur Internet : « *Quand je vois les élèves sur l'ordinateur, ça me fait presque peur tant je les trouve meilleurs que moi, je ne vois pas trop finalement ce que j'ai à leur apprendre de plus* », affirme un professeur documentaliste en collègue.

Il y a là, nous semble-t-il, illusion pour les enseignants documentalistes que l'expertise manipulatoire équivaut à l'expertise informationnelle : certes, beaucoup d'élèves font preuve

d'aisance face à l'outil informatique, maniant la souris avec dextérité, mais cette expertise manipulative ne doit pas faire écran et masquer tous les problèmes liés à la formulation de requête, à l'analyse de l'information, ou encore à la fiabilité des données sur Internet.

Qui plus est, Annette Béguin met en garde contre la croyance selon laquelle l'élève, face aux outils numériques, développerait une plus grande activité grâce à un accroissement de la motivation. Si l'individu est actif, son activité est « déplacée » des tâches de conception vers la découverte d'un mode d'emploi. A une très bonne mémorisation de l'interface se conjugue malheureusement une médiocre mémorisation du contenu.¹⁸

3. La renaissance du Prof Doc

Et si, finalement, Internet n'invitait pas simplement l'enseignant documentaliste à se repositionner au sein du système de formation à la recherche, et à s'imposer par le biais de conceptions didactiques et pédagogiques nouvelles ?

3.1. Et moi, et moi, et moi !

Au carrefour des disciplines et des méthodologies d'apprentissage, le professeur documentaliste doit saisir ici l'opportunité de s'introduire dans ce couple trop fermé, trop exclusif, constitué par les élèves et l'outil numérique. L'enseignement de l'Information-documentation en milieu scolaire peut apporter à nos « digital natives » une connaissance rationnelle d'Internet, des savoirs techniques indispensables et des notions informationnelles fondamentales, progressivement abordées et approfondies, contribuant à leur conférer un pouvoir décisionnel sur l'outil, ainsi que des compétences documentaires (ré)élaborées en s'appuyant sur les habiletés déjà développées.

Que le couple infernal laisse place à un trio de choc : Internet, les élèves et l'Information-documentation !¹⁹

Loin de se sentir démuni face à Internet en tant qu'objet d'enseignement, l'enseignant documentaliste peut y voir un moyen de moderniser l'enseignement de la recherche d'information en créant des situations multiples et variées permettant à l'élève d'appréhender un savoir fondamentalement abstrait. L'exploitation des outils sociaux du Web 2.0 peut

¹⁸ BÉGUIN, Annette (2001). Le corps dans les lectures à l'écran. *Spirale*, n°28, p. 145-162.

¹⁹ CORDIER, Anne (2009). « Internet, les élèves... et moi et moi et moi ! ». *Les Cahiers Pédagogiques*, n°470, p. 09-11.

constituer un appui pédagogique fort pour développer chez les élèves une maîtrise à la fois technique et intellectuelle de l'outil numérique : élaboration de cartes mentales, réalisation d'espaces personnels de signets en fonction d'un sujet de recherche, création collective d'un Blog afin d'associer travail d'écriture et de communication de l'information et réflexion sur ses propres pratiques en tant qu'auteur de blog...

Ainsi le professeur documentaliste peut saisir de nombreuses opportunités offertes par les nouveaux outils sociaux du web, et le fonctionnement du réseau en général, pour innover en matière de pédagogie documentaire et adapter ses méthodes aux besoins de formation émergents.

3.2. Le CDI, un laboratoire de pédagogie et de didactique documentaires

Pour ce faire, le professeur documentaliste dispose d'un outil non négligeable : le CDI. L'espace documentaire, à la fois lieu de vie et centre de formation, peut être considéré comme un laboratoire dans le sens où il met en situation des cadres d'action divers, et des élèves à la fois adolescents et apprenants.

Le CDI est un véritable espace-carrefour du formel et du non formel.

Si le Centre de Documentation et d'Information devient, lors de séances pédagogiques, un lieu de formation institutionnel où la formalité de l'apprentissage mis en place est incontestable, il n'en est pas de même lorsque le lieu accueille des élèves venus pour diverses raisons (recherche, lecture, détente). Dans un tel cas, le CDI apparaît comme une structure pensée pour accueillir une grande diversité d'activités individuelles et/ou collectives. L'enseignant documentaliste prend alors soin de développer des interventions individualisées, moins directes et frontales que lors d'une séance pédagogique rigoureusement planifiée. Les professeurs documentalistes parlent d'ailleurs volontiers à ce moment d'«accompagnement documentaire», et non de «formation documentaire». En situation d'enseignement-apprentissage, la pratique documentaire de l'élève est encadrée, contrainte, nécessairement. Au contraire, l'espace des possibles s'ouvre pour l'élève en situation informelle de recherche au CDI. En raison de l'absence d'objectifs et de démarche fixés par l'enseignant, l'élève peut déployer ses « arts de faire »²⁰, autrement dit : il dispose d'une grande latitude pour donner à son activité la teneur et la forme qu'il souhaite. Dès lors, chaque élève, en situation informelle

²⁰ CERTEAU, Michel de (2004). *L'invention du quotidien. 1 : Arts de faire*. 2^{ème} édition. Paris : Gallimard, 349p. (Folio Essais).

de recherche, personnalise son activité et son parcours de recherche, en fonction de ses acquis, de ses représentations, mais aussi des aléas liés à la situation et de son humeur propre.

Voilà qui est pour l'enseignant documentaliste particulièrement intéressant à exploiter : en permettant de s'exprimer au sein du CDI les pratiques ordinaires de recherche – lesquelles reflètent également des représentations mentales sur l'outil et la recherche d'information sur Internet – le professeur documentaliste peut connaître les habitudes informationnelles de ses élèves, et en conséquence adapter les formations documentaires qu'il dispense aux besoins des apprenants.

En effet, dans l'activité de travail, nous ne sommes pas confrontés à un sujet épistémique abstrait, à l'intelligence désincarnée, mais bien aux conduites secrètes d'êtres sociaux aux prises avec les conflits de la réalité qu'ils veulent comprendre, s'expliquer, mais aussi résoudre en cherchant une signification à leurs efforts. En ce sens les pratiques non formelles de recherche sur Internet ne doivent pas être éludées. Elles façonnent les attentes et les comportements face à la technologie et à son apprentissage, et de même que les représentations mentales ne doivent pas être ignorées dans l'acte d'apprentissage-enseignement²¹, les pratiques non formelles doivent constituer un appui pour l'enseignement formel d'Internet. En outre, si ces pratiques peuvent être vues comme des ressources, elles peuvent aussi constituer de véritables obstacles didactiques pour l'enseignement de la recherche d'information sur Internet.

Conclusion

Internet, fossoyeur de l'enseignement de la recherche d'information ? Non !

Les Digital Natives n'ont-ils vraiment besoin de personne ? Non !

Le professeur documentaliste, formateur à la recherche d'information, est-il mort ?
Non !

Plus que jamais, les compétences didactiques et pédagogiques de l'enseignant documentaliste sont requises pour former les élèves à une recherche sur Internet raisonnée, conscientisée. Internet doit cesser d'être aux yeux des jeunes internautes « *un truc super qui*

²¹ GIORDAN, André, VECCHI, Gérard de (1990). *Les origines du savoir : des conceptions des apprenants aux concepts scientifiques*. 2^{ème} édition. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 212 p. (Actualités pédagogiques et psychologiques).

trouve tout, qui sait tout faire » (Mathys, élève en 6^{ème}), pour devenir un outil de recherche, subordonné aux connaissances et compétences de son utilisateur. La transmission d'une culture technique et cognitive s'impose en ce sens.

Entendons-nous bien : il ne s'agit pas de faire des élèves des experts de la "technique Internet", mais d'être en mesure de comprendre les résultats de leurs recherches, autrement dit de comprendre pourquoi ce sont ces résultats précis qui apparaissent, quelles procédures internes au fonctionnement programmé du moteur de recherche conduisent à tel ou tel résultat. C'est seulement en acquérant cette conscience que les élèves pourront véritablement interpréter et traiter les données de leurs recherches.

Au-delà d'"apprendre Internet", c'est-à-dire d'intégrer seulement des comportements de manipulation procédurale, nous sommes convaincue que le professionnel de l'Information-Documentation doit permettre à l'utilisateur de "comprendre Internet", dans ses dimensions cognitives, culturelles, sociales et économiques. Comprendre Internet pour agir sur l'outil de façon raisonnée, pour adopter une attitude de distanciation critique par rapport à la technique, et non se positionner en situation de passivité.

Véritablement, il s'agit d'"éduquer" à Internet, au sens étymologique du terme *ex-ducere* : "conduire de l'intérieur vers l'extérieur", autrement dit "mener chacun au terme de ses potentialités cognitives et intellectuelles avec l'outil".